Zeitschrift: Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review

Band: 12 (1904)

Heft: 48

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VARIÉTÉS.

De la Position théologique des anciens-catholiques.

Toute Eglise doit avoir une position précise, au triple point de vue *religieux, ecclésiastique, théologique.* Je préciserai en premier lieu, dans ce simple aperçu, la position *théologique,* parce que, ce point éclairci, il est plus facile ensuite d'expliquer la position ecclésiastique, et que la notion religieuse, une fois dégagée des difficultés dont l'entourent souvent les deux notions précédentes, apparaît plus aisément dans sa lumineuse simplicité.

La position prise par les anciens-catholiques en théologie est très facile à déterminer : ils constatent quelle a été, de fait, la foi de l'ancienne Eglise des huit premiers siècles, autrement dit de l'Eglise des sept conciles œcuméniques. Comment la constatent-ils? Par la méthode historique, en appliquant à chaque question le critérium catholique ou orthodoxe : *quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est;* ce que la tradition historique *universelle, constante, unanime* atteste avoir été cru comme venant de J.-C., cela est vraiment catholique, cela vient vraiment de J.-C. Un tel témoignage, à ne le considérer qu'humainement, est déjà infaillible, tant il est entouré de garanties. Donc tout point de doctrine qui n'a pas pour lui ce témoignage universel, constant et unanime, n'est pas un dogme, parce qu'il n'est qu'une doctrine humaine et qu'il ne vient pas de J.-C. De la sorte, les anciens-catholiques réalisent la maxime : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.*

Lorsqu'ils ont constaté historiquement que telle doctrine a été crue partout, toujours et par toutes les Eglises orthodoxes, comme venant de J.-C., ils y adhèrent, par cela même qu'ils reconnaissent le Christ pour leur Docteur, leur Maître, leur Sauveur. Comment adhérerait-on à J.-C. si l'on repoussait

ce qu'il a manifestement enseigné, ordonné, établi? Il va de soi que ce travail de constatation doit être fait selon toutes les règles de la plus stricte méthode historique, et de la critique philologique la plus irréprochable. L'erreur, dès lors, sur le point ainsi étudié, n'est pas possible.

En outre, après avoir *constaté* le fait de la croyance en telle ou telle verité, ils l'*expliquent*. L'explication de cette vérité n'est évidemment qu'une explication humaine; ils tâchent de la faire conformément aux connaissances scientifiques, philosophiques, historiques, etc. Mais les sciences se modifiant sans cesse, cette explication théologique a beau être aussi scientifique que possible, ils ne sauraient ni la tenir pour définitive, ni l'imposer comme dogme à qui que ce soit. Aussi n'y songent-ils pas. Donc elle reste libre. Chez eux, comme dans l'ancienne Eglise, chaque docteur, chaque fidèle explique sa foi, suivant sa conscience et sa science, en toute liberté.

Ici, on nous arrête et on nous fait les objections suivantes :

1re Objection: Si chaque fidèle est libre d'expliquer les dogmes à sa manière, c'est l'anarchie.

Réponse. Il faut distinguer le dogme même et l'explication plus ou moins scientifique de ce dogme. Du moment que tous les fidèles adhèrent au dogme même, à tout ce que J.-C. a jugé à propos d'enseigner et de confier à son Eglise, l'unité de la foi est sauve, l'unité dogmatique de l'Eglise est assurée, la foi intégrale est maintenue. Cela suffit. J.-C. n'a rien enseigné de plus et n'a pas exigé davantage. Pourquoi serions-nous plus exigeants que lui? N'enchaînons pas les âmes qu'il a laissées libres. Alors même que les fidèles donneraient des explications multiples de cette foi divine *une* et qu'ils en feraient des explications diverses, cette diversité ne détruirait nullement l'unité dogmatique, parce qu'une vérité divine, par cela même qu'elle est divine, est assez vaste et assez féconde pour présenter à l'esprit humain des aspects divers. Ne peut-on pas être de la même race, de la même nation, de la même famille, tout en ayant des visages divers, des opinions diverses, des tempéraments divers, des aspirations diverses? Assurément. Donc aussi en religion. Ne confondons pas les éléments *divins* de la révélation chrétienne, qui sont uns et les mêmes pour

tous les chrétiens, avec les éléments *humains* de la théologie scientifique, qui heureusement sont divers et progressent sans cesse. Ce mouvement, ce progrès est la vie, et non l'anarchie. L'anarchie serait dans la foi, si les fidèles professaient des dogmes contradictoires; mais telle n'est pas l'hypothèse, l'hypothèse ne portant que sur la diversité dans les explications humaines d'une foi divine une et partout identique. Donc l'objection est sans valeur.

2e Objection: Cette manière de distinguer le dogme et l'explication théologique, rend l'Eglise inutile et lui dénie le droit de prendre parti dans les discussions, de décider où est la vérité, d'exercer son droit de « maîtresse de la doctrine ».

Réponse. Il est faux que l'Eglise soit inutile là où le dogme est distinct des spéculations théologiques. L'Eglise a reçu la mission de conserver intact le dépôt des enseignements de J.-C., de les faire connaître au monde, de les répandre, d'en montrer la vérité, la beauté, la divinité, de les faire ainsi accepter par toutes les âmes, et de sauver ainsi ces âmes en les unissant au Christ Sauveur. L'Eglise, en remplissant cette mission, est loin d'être inutile; elle est, au contraire, souverainement utile. Pour conserver intact ce dépôt, pour le transmettre dans toute sa pureté première à toutes les générations, il n'est nullement nécessaire que l'Eglise prenne parti dans des discussions qui ne portent pas sur l'existence même du dogme, mais seulement sur des *explications* ou des *applications* de ce dogme. Le dogme même n'est ni en jeu, ni en péril, là où les fidèles le professent dans sa simplicité authentique. Donc l'Eglise, en ce cas, n'a pas à prendre parti, parce qu'elle n'a pas le droit d'attenter à la liberté des fidèles. Elle ne pourrait et ne devrait intervenir que là où, sous prétexte d'expliquer le dogme, on le nierait. Mais pour combattre cette négation, l'Eglise n'a besoin que d'énoncer l'affirmation contraire et de constater historiquement qu'en effet elle a bien reçu de J.-C. la doctrine en question. Elle n'a nullement besoin de faire de la science, ni de se prononcer en faveur de telle école scientifique contre telle autre. L'Eglise n'a pas été instituée pour décider où est la vérité là où il ne s'agit que d'opinions diverses; du moment qu'elle redit et répète les enseignements de J.-C., qui lui ont été confiés en dépôt, elle enseigne *ipso facto* où est la vérité

divine. Celle-ci suffit pour le salut. Ceux qui ne s'en contentent pas et qui veulent y ajouter des explications humaines, sont libres de le faire à leurs risques et périls. L'Eglise, qui n'est pas une école scientifique, n'a pas à intervenir entre eux. Nulle part le Christ n'a chargé son Eglise d'être une « maîtresse » d'école. Lorsqu'il a dit : *Dic Ecclesiæ,* il s'agissait d'une simple réconciliation entre deux frères dont l'un avait offensé l'autre, et non d'un système doctrinal à définir dogmatiquement. Bien plus, le Christ a dit expressément à ses apôtres : « Ne vous appelez pas maîtres, car vous n'avez qu'*un seul Maître*, le Christ » (Matth. XXIII, 10). Est-ce formel? Et St. Jacques a dit aussi (III, 1) : Nolite plures magistri fieri. Et si St. Paul a écrit à Timothée (I Ep. III, 15) que l'Eglise est une colonne de vérité, cela ne signifie pas qu'elle ait le droit de dirimer les discussions théologiques des docteurs; cela signifie uniquement que l'Eglise est une colonne de vérité lorsqu'elle enseigne ce que J.-C. lui a confié, lorsqu'elle enseigne « le grand sacrement de la piété, qui a été manifesté dans la chair, justifié dans l'esprit, révélé aux anges, prêché aux nations », etc. (v. 16). Le contexte, on le voit, met le texte en pleine évidence.

3e Objection : C'est un fait que l'Eglise ne s'est pas bornée à transmettre le dépôt doctrinal que J.-C. lui a confié, mais qu'elle l'a considérablement augmenté par les développements qu'elle lui a donnés, par les définitions dogmatiques qu'elle lui a ajoutées, développements et définitions qui sont la gloire de l'Eglise et sans lesquels l'Eglise chrétienne ne serait qu'une Eglise morte.

Réponse. C'est un fait que les conciles œcuméniques, en définissant la foi, n'ont jamais eu la prétention de l'augmenter ni de la développer, mais seulement de la *définir,* c'est-à-dire de la circonscrire et de la transmettre telle que les ancêtres l'avaient professée et qu'ils l'avaient reçue. La doctrine de l'augmentation et du développement *du dépôt dogmatique objectif*, est une doctrine toute romaine et relativement nouvelle. L'ancienne Eglise a enseigné l'accroissement de la foi *subjective*, le développement des *esprits* dans le maintien de la même foi objective, mais elle n'a pas connu cette théorie romaine qui consiste à supposer une foi latente dont les anciens chrétiens

n'auraient pas eu conscience, foi qui peu à peu aurait passé de l'état implicite à l'état explicite, et qui serait devenue ainsi le recueil des articles de foi des conciles romains, du concile de Trente, du concile du Vatican, etc. Les dogmes que Rome a ainsi *inventés*, loin d'être la gloire de l'Eglise, ne sont, pour la plupart, que la corruption du dogme de l'ancienne Eglise.

C'est un fait que l'ancienne Eglise, en formulant le symbole de Nicée-Constantinople, en définissant la foi à Ephèse, à Chalcédoine, etc., n'a pas voulu innover; qu'elle a voulu, tout en conservant la foi toujours ancienne, lui donner simplement une expression ou formule nouvelle, qui n'était qu'une manière, plus opportune à ses yeux, d'énoncer la vérité toujours crue depuis les temps apostoliques. Ce que l'Eglise a fait à Nicée et à Constantinople, elle peut certainement le faire aussi ailleurs, mais à la condition de ne mettre, dans ses nouvelles formules, que la doctrine «crue partout, toujours et par toutes les Eglises orthodoxes». Lorsque Vincent de Lérins a expliqué le progrès de la foi, il s'est exprimé dans ce sens, et non dans le sens des ultramontains actuels, qui s'adjugent le droit de transformer le grain de senevé en chêne, la grenouille en bœuf, le oui en non, le non en oui, l'anathème contre le pape Honorius en glorification de ce même pape, la subordination du pape faillible au concile, définie à Constance, en subordination du concile et de l'Eglise au pape infaillible, définie au Vatican, et cela, pourvu que le pape d'aujourd'hui agrée et sanctionne ces métamorphoses! L'Eglise qui se permet de telles mystifications sous le nom mensonger de «développement» ou d'«évolution», loin d'être une Eglise vivante, n'est qu'une Eglise prévaricatrice, qui se substitue elle-même au Christ, qui remplace la doctrine du Christ par la sienne propre, qui impose à l'Eglise actuelle une croyance dont les fidèles de l'ancienne Eglise n'ont eu aucune idée. La machine de l'«évolution dogmatique», telle qu'elle fonctionne à Rome, va même jusqu'à déclarer dogme, c'est-à-dire vérité divine, révélée par J.-C. et toujours crue par l'Eglise, une doctrine qui a été formellement niée précédemment par les meilleurs théologiens et par des Saints, par exemple l'immaculée-conception de Marie, l'infaillibilité du pape, etc.

Mais, dit-on, le germe de ces développements est dans

l'Evangile, et tout germe doit se développer. — Nullement, le germe de ces développements romains et autres n'est pas dans l'Evangile. Ce qui est dans l'Evangile est une idée simple et suffisante dans sa simplicité. Si le Christ a jugé à propos de la livrer telle, il faut respecter la volonté du Christ et ne pas mettre dans cette idée trente-six autres idées qu'il n'y a pas montrées. Que ceux qui y voient ces trente-six idées en jouissent à leur aise, s'ils y trouvent lumière et édification; mais qu'ils ne les imposent pas à ceux qui ne les voient pas et qui y trouvent erreur et scandale. C'est au germe divin à fleurir et à fructifier dans les âmes, à mesure que celles-ci, plus éclairées, lui découvrent des aspects nouveaux et des beautés toujours plus grandes; mais ce germe doit rester ce qu'il est et non se corrompre, il doit rester ce que le Christ l'a fait. Nos conceptions à nous ne sont que des conceptions humaines, fleurs et fruits si l'on veut, mais rien de plus. Le germe divin doit rester germe divin, dans sa simplicité immuable et immortelle. Que le diamant jette toujours de plus en plus de feux, ou plutôt que nos yeux y découvrent des splendeurs toujours plus vives, rien de mieux; mais que le diamant reste toujours le même diamant inaltérable, ni augmenté ni diminué. Non, les prétendus développements scolastiques ne sont pas la parole de J.-C., ils en sont même souvent la dénaturation.

C'est un fait que l'Eglise catholique a toujours placé la règle de la foi dans l'Ecriture et la tradition universelle, en expliquant l'Ecriture d'après la tradition universelle, constante et unanime. Or, que fait l'Eglise romaine? Elle ne voit plus dans l'Ecriture qu'un germe, et dans la tradition, non plus la *transmission*, mais l'*évolution* de ce germe. Et qu'entend-elle par cette évolution? Elle entend les additions et les éliminations que le cours des circonstances sociales font subir à ce germe, à ce point qu'il peut devenir *oui* dans tel siècle, *non* dans tel autre siècle, théorie du pape hérétique dans l'ancienne Eglise et théorie du pape infaillible en 1870! Une telle évolution ne saurait être appelée « évolution » par quiconque respecte la sincérité et l'honnêteté du langage, mais « substitution du contraire au contraire », donc « contradiction » formelle. Lorsque M. Hemmer reproche à Dœllinger de n'avoir pas connu la théorie du développement [1]), il ne voit pas que Dœl-

[1] *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, mai 1904, p. 281.

linger, qui a accepté comme Vincent de Lérins, comme toute l'ancienne Eglise, le *développement subjectif* des dogmes, s'est borné à rejeter, et avec raison, la mystification romaine qui consiste non à développer la connaissance de la vérité objective, mais à *altérer* cette vérité au point même de lui substituer son contraire! Lorsque les théologiens romanistes ne joueront plus sur les mots, ils ne diront plus ni tradition ni évolution, mais substitution, transformation, dénaturation, mystification, mensonge. Soyons francs.

4e Objection: Votre notion de l'Eglise est une notion amoindrie, qui suffit peut-être à vous, anciens-catholiques, qui n'êtes qu'une petite Eglise; mais nous, nous sommes une grande Eglise et nous ne saurions consentir à ce qu'on la réduise à des proportions minimales que nous repousserons toujours.

Réponse. Les anciens-catholiques sont une Eglise particulière, petite par le nombre de ses adhérents extérieurs, mais qui a la prétention d'être *intégrale*, c'est-à-dire en possession de tous les éléments divins que le Christ a mis dans son Eglise. Ils ont conscience de professer tous les enseignements du Christ, tous ses préceptes, tous ses moyens de salut. La vérité n'est ni petite, ni grande, et elle n'est pas plus grande dans une Eglise très nombreuse que dans une Eglise moins nombreuse; ell est partout indentique à elle-même.

Nous disons que la notion de l'Eglise que nous avons exposée est la notion même qui a été professée par les plus grands docteurs des huit premiers siècles, avant l'institution de la papauté romaine et avant les débats ecclésiastiques que cette institution a provoqués, débats qui ont contribué à répandre dans beaucoup d'esprits des idées erronées. Ce sont ces idées erronées que les anciens-catholiques combattent pour rester fidèles aux dogmes de l'ancienne Eglise indivisée.

Il n'y a ni *minimum* ni *maximum* dans les enseignements du Christ. Nous les professons tous. Quant aux additions et aux accroissements humains que le cours des siècles et l'évolution des peuples ont produits, ce sont des choses humaines, que l'on peut plus ou moins louer ou blâmer, et qui, en tout cas, restent choses humaines. Donc aucune autorité, ecclésiastique ou autre, ne saurait les imposer comme des choses divines et obligatoires. Déclarer qu'on maintiendra « toujours »

ces *additamenta* humains, qu'on ne reviendra jamais à la simplicité de l'Eglise primitive, c'est peut-être jouer au prophète bien aveuglément. Qui connaît l'avenir? Qui peut savoir les humiliations que la sage Providence peut infliger à l'orgueil des «grands» frères et des «grands» prélats? Des Eglises, grandes autrefois, sont devenues très petites; et pourquoi les grandes d'aujourd'hui ne le deviendraient-elles pas un jour, à leur tour, si elles le méritent? Oui, il y a une Providence.

Quoi qu'il en soit, les droits qu'elles attribuent à leurs autorités ecclésiastiques, ne sauraient être déclarés dogmatiques et obligatoires pour les autres Eglises, si elles ne démontrent pas que ces droits sont fondés sur les enseignements de J.-C., et qu'ils ont été reconnus par la tradition universelle, constante et unanime de l'Eglise. Or, font-elles cette démonstration? Non.

Mais, disent-elles, c'est à vous, anciens-catholiques, à faire la preuve que votre notion de l'Eglise est exacte. — Pardon. Les anciens-catholiques ont déjà fait cette preuve. Ils ont cité les textes des Ecritures et de nombreux Pères, notamment de St. Jean Chrysostome, de St. Grégoire de Nazianze, de St. Augustin, de St. Cyprien, etc. Et c'est de ces nombreux textes qu'ils ont tiré leur notion de l'Eglise.

Mais, disent nos adversaires, cette notion n'est pas la nôtre; la nôtre a pour elle la prescription! — Pardon. Votre prescription peut, peut-être, compter en sa faveur des traditions locales des siècles immédiatement précédents. Or, ce n'est point là la tradition de *l'ancienne Eglise*. Si, entre le XVe et le XXe siècle, vous avez adopté des notions erronées, celles-ci ne sauraient prescrire contre l'ecclésiologie des Chrysostome, des Grégoire, des Cyprien, etc. C'est de l'ancienne Eglise qu'il s'agit et non d'une Eglise du XVe ou du XVIe siècle. C'est des documents de l'ancienne Eglise qu'il faut tirer les traditions vraiment orthodoxes, et non pas de tel document du XVe siècle, ou de tel document du XVIIe. Ceci est élémentaire: car une époque ne doit être jugée que par ses propres documents.

Mais, répliquent les théologiens en question, nous avons toujours été orthodoxes, or nous n'avons pas changé, donc nous le sommes encore! — Etes-vous bien sûrs que vous n'ayez pas changé du XVIe au XXe siècle? On change souvent à son insu; c'est un fait que l'histoire universelle met en lumière,

malgré ceux qui refusent de le voir. Il ne suffit pas d'affirmer qu'on n'a pas changé, il faut surtout en faire la preuve. Les anciens-catholiques, je le répète, montrent par des faits précis et des textes clairs ce que les Ecritures et les Pères ont dit de l'Eglise. S'ils citent inexactement, qu'on signale leurs erreurs; jusqu'ici on ne l'a pas fait. S'ils interprètent faussement les faits et les textes susdits, qu'on les réfute; jusqu'ici on ne l'a pas fait. Nous attendons depuis de longues années la preuve que nous nous sommes trompés, mais en vain. Nos adversaires se font la tâche vraiment trop commode en nous demandant sans cesse des preuves de nos assertions et en ne nous en fournissant aucune des leurs. Les preuves de nos assertions remplissent nos œuvres et nos *Revues;* encore une fois, nous sommes solidement établis sur le terrain dogmatique des huit premiers siècles; encore une fois, nous attendons qu'on nous cite la décision de l'ancienne Eglise qui condamne notre Ecclésiologie; nous attendons qu'on nous montre que l'ancienne Eglise, en disant: *Credo Ecclesiam*, a voulu s'adjuger une autorité et une infaillibilité absolues, inconditionnelles, souveraines, universelles, qui n'apparaissent ni dans l'Ecriture ni dans la tradition universelle.

Fournissez, nous dit-on, la preuve qu'elles n'y sont pas. Nous répondons: premièrement, cette preuve, nous l'avons fournie dans nos travaux, comme je viens de le dire; à vous de les lire; — secondement, à vous de fournir, en outre, la preuve que vos additions et vos prétentions sont dans l'Ecriture et dans la tradition universelle. Nous attendons, non de simples assertions arbitraires, mais *des textes, des faits, des preuves,* et ce sont ces textes, ces faits, ces preuves qu'on ne fournit pas. Répéter à satiété ses prétentions, ce n'est pas les justifier.

5e Objection: Vous êtes protestants; donc nous n'avons rien à faire avec vous.

Réponse. 1° Nous ne sommes pas protestants, si l'on entend par protestantisme la négation des droits de l'Eglise; car nous affirmons clairement ces droits. — 2° A nos adversaires de définir ce qu'est le protestantisme, et de prouver que nous enseignons les erreurs qu'ils auront signalées dans ce mot. Jusqu'à présent ils se sont dispensés de faire ce double travail. Ce travail cependant s'impose à eux, s'ils veulent donner

quelque sérieux à leur grief et montrer qu'ils ne se bornent pas à une banalité très commode, à un trompe-l'œil qui ne trompe plus personne. Des preuves, Messieurs, des preuves. — 3° Nous n'avons à défendre ni le protestantisme ni les protestants. Nous voyons trop bien les défauts de leur cuirasse pour l'endosser. Nous nous contentons de porter notre petite et modeste armure *catholique-chrétienne,* qui n'est ni papiste ni protestante. Mais nous nous permettons de faire remarquer à nos adversaires qu'ils ont grand tort d'entretenir, à leur insu sans doute, des dissensions et des haines d'un autre âge; que le mot « protestantisme » n'a plus aujourd'hui le sens qu'il avait au XVIe siècle; que tout n'est pas erreur dans les enseignements dits protestants; que certains de ces enseignements sont parfaitement orthodoxes, et même plus lumineux, plus scientifiquement démontrés chez eux que dans les ouvrages de ceux qui les anathématisent; que, pour dédaigner à ce point la science de nombreux savants protestants, il faudrait avoir soi-même conquis, par des travaux plus savants encore, le droit d'afficher ce dédain, ce qui n'est pas le cas; que, si la science sans l'orthodoxie est incomplète, l'orthodoxie sans la science ne l'est pas moins; qu'à notre époque les vrais défenseurs de l'orthodoxie sont ceux qui, loin d'écarter les procédés scientifiques, les pratiquent, car le monde marche de plus en plus vers la vraie science, et la vraie foi n'est certainement pas celle qui condamne la vraie science. Nos adversaires ont grand tort, je le crains, de dire: « Nous n'avons rien à faire avec vous. » Souvent on a besoin d'un plus petit que soi. Tel riche a cessé d'être riche et a imploré les miettes qui tombaient de la table du pauvre. *Deposuit potentes de sede!...* Mais laissons ces tristes images. Revenons à la fraternité. La charité et l'humilité sont aussi de l'orthodoxie, et peut-être l'orthodoxie qui n'invoque que la lumière n'est-elle pas toute l'orthodoxie. Peut-être les amis de l'orthodoxie feraient-ils bien de chercher à la faire aimer davantage, même dans leur propre Eglise: l'anathème contre les personnes n'a plus d'efficace, on préfère la claire et scientifique réfutation des erreurs. La condamnation des doctrines et des personnes à l'aide de mots en *isme,* mal définis et pleins de malentendus, n'est plus de mise non plus; on préfère des définitions simples et des explications non systématiques, en dehors de toute école et de toute scolastique.

Tels sont les procédés des théologiens anciens-catholiques.

6e Objection: C'est la théorie des compromis: elle mène à Babel et non à l'union des Eglises.

Réponse. C'est précisément la négation des compromis. Le passé, en effet, est rempli de compromis, de fausses étiquettes, de partis pris, de termes de convention, de formules logomachiques, de quiproquos, de fausses équivalences. Les théologiens anciens-catholiques désireraient en finir une bonne fois avec toutes ces erreurs compromettantes. Si le monde théologique et ecclésiastique est aujourd'hui une Babel, c'est justement à cause de ce gâchis. Ce serait s'abuser étrangement que de croire que l'union des Eglises puisse jamais se faire dans de telles conditions. L'union des Eglises ne se fera que dans la clarté; et la clarté religieuse, c'est la simple parole du Christ. Donc constater cette parole du Christ, la distinguer des paroles des hommes, telle est la grande tâche des vrais chrétiens. Mettre cette doctrine du Christ en lumière selon les progrès des sciences, sans la mêler aux systèmes humains et sans la compromettre par ces derniers, telle est la tâche des savants chrétiens. Le premier devoir du théologien est donc de rejeter les arguties que la science répudie, de les remplacer par les principes que la science démontre, de préparer ainsi les voies au triomphe de la vraie orthodoxie, de faire appel à la loyauté de toutes les Eglises particulières sur ce terrain de la vraie foi objective, de ne plus se payer de mots comme on l'a trop souvent fait jusqu'ici, et de marcher ainsi, de démonstrations en démonstrations, à la solidification du royaume de Dieu sur la terre par le Christ Sauveur; et c'est cette solidification du royaume de Dieu qui sera la solidification même de l'Eglise. Car la solidité de l'Eglise — qu'on veuille bien le remarquer — n'est pas dans sa hiérarchie, la hiérarchie ayant au contraire sa solidité dans l'Eglise dont elle n'est qu'une partie; la solidité de l'Eglise est dans son union avec le Christ, *le Christ étant la seule pierre angulaire de l'édifice.*

Telle est l'unique base de l'Eglise ancienne-catholique; et voilà pourquoi ses théologiens s'appliquent avec tant d'efforts à faire ressortir les enseignements du Christ, en les séparant des spéculations humaines par lesquelles les théologiens les ont trop souvent obscurcis et compromis. C'est dire que les anciens-catholiques sont de plus en plus épris de leur mission.

7e Objection : C'est un système d'agression contre toutes les Eglises.

Réponse. D'abord, ce n'est pas un système, mais un simple procédé de discussion théologique, d'après les règles de la critique scientifique et historique.

Ensuite, nous ne discutons pas contre les Eglises. Certes nous en aurions le droit, tout aussi bien que les théologiens des autres Eglises qui attaquent la nôtre. Mais nous nous en abstenons. Nous ne discutons que contre les *systèmes de théologie* que nous croyons faux. Qui oserait nous dénier ce droit? On nous rendra même cette justice que nous ne faisons pas de personnalités, et que nous restons constamment sur le terrain des doctrines. Si nous avons été obligés de répondre à quelques personnes qui nous ont attaqués, nos réponses n'ont jamais été des attaques contre leurs personnes, que nous ne connaissons d'ailleurs pas.

En outre, nous repoussons le terme « agression » par lequel on voudrait caractériser notre théologie. Loin d'être agressive, notre théologie est une *théologie de conciliation,* en ce sens que nous cherchons à faire cesser, autant que possible, les oppositions et les luttes qui remplissent l'histoire de la théologie. Cette conciliation, cette pacification, nous la croyons possible; c'est pourquoi nous ne cesserons de tendre à sa réalisation. Loin d'attaquer les Eglises particulières, nous cherchons à les réconcilier, en leur montrant leurs torts réciproques et l'exlusivisme auquel elles se sont laissées aller sous la direction de théologiens mal instruits ou sous l'empire de circonstances néfastes qui heureusement ne sont plus. Est-ce cette démonstration de leurs torts, de leurs erreurs, de leur exclusivisme, de leur séparatisme, qui les blesse et qui nous fait passer à leurs yeux pour des agresseurs? Probablement. Mais le moyen de faire autrement? Comment réformer la théologie sans avouer ses défauts? Commen la rendre saine sans percer ses abcès, clairvoyante sans enlever sa cataracte, vigoureuse sans lui imposer les efforts et les fatigues de la marche en avant? Oui, nous le confessons hautement, c'est un devoir de nettoyer la maison, d'ôter les toiles d'araignée, de déloger les chauves-souris, de laver les fenêtres, d'épousseter les meubles, de remplacer les serrures qui ne fonctionnent plus, de relever les murs écroulés, je veux dire de reléguer aux ou-

bliettes les fables du passé, de déclarer légendaire et non historique ce qui n'est que légendaire, de rétablir dans leur authenticité les textes endommagés, et dans leur vrai sens les textes détournés, de faire disparaître les fausses équivalences, les quiproquos, les phrases creuses, les jeux de mots, les sophismes, les méprises, les détournements insidieux de la pensée, les traditions mensongères. Nous sommes si peu agressifs que, là où les théologiens d'une Eglise se sont mis en opposition contre ceux d'une autre Eglise, nous cherchons à les réconcilier, en leur montrant, lorsque c'est le cas (et c'est souvent le cas), que leurs « diversités » ne sont pas des « contradictions », qu'elles peuvent même se concilier, et que là où elles disent : L'un *ou* l'autre, il faut dire : L'un *et* l'autre. Il est rare, en effet, qu'une école ait absolument tort ou absolument raison. Or ce sont les parcelles de vérité de chaque école que nous cherchons à concilier en toute impartialité, et par amour de la vérité elle-même. N'est-ce pas là le procédé philosophique et scientifique par excellence ?

Bref, il faut que la théologie soit désormais une science. Tous les grands théologiens ont fait usage des sciences de leur temps. A nous de les imiter, en remplaçant les fausses données scientifiques qui les ont induits en erreur, par celles des données actuelles qui semblent solidement établies. Si nos successeurs découvrent des erreurs dans nos explications, nous les prions à l'avance de nous corriger, et, loin de leur en vouloir, nous les remercions. Gloire à la vérité avant tout! On le voit, loin d'être agressifs contre qui que ce soit, nous tendons la main à tous les travailleurs sincères, à tous les chercheurs loyaux de la vérité et de la science, et cela, parce que le Christ est *vérité* et *lumière*, et que son Eglise doit, par conséquent, marcher dans la vérité et la lumière.

Telle est, très sincèrement et très simplement, notre attitude théologique, telles nos aspirations et nos visées, tels nos moyens d'action, tel surtout notre critérium, critérium que plusieurs théologiens ne comprennent pas encore ou appliquent mal, mais qui n'en est pas moins la clef de l'édifice.

E. Michaud.